



Jorat-Mézières, le 10 octobre 2023

Conseil Communal
JORAT-MEZIERES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU 10 OCTOBRE 2023

Présidence : Monsieur Blaise Vuille

Le Conseil communal de Jorat-Mézières, en sa séance, a décidé :

- Préavis N°10/2023 - Ralentisseur à la route de Servion à Mézières
 - d'accorder à la Municipalité l'autorisation de faire les travaux de réfection du ralentisseur à la Route de Servion à Mézières ;
 - d'octroyer à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de Fr. 30'000.00 ;
 - de financer ces travaux par la trésorerie courante ;
 - d'amortir cet investissement sur 10 ans à raison d'un montant de Fr. 3'000.00 par le compte 4300.3311.048, la première fois l'année suivant la fin des travaux.

- Préavis N°11/2023 - Aménagement d'un arrêt de bus, d'un quai et d'un abri à vélos à Carrouge « Centre »,
 - d'accorder à la Municipalité l'autorisation de créer et aménager un abri bus, un quai et un abri à vélos à Carrouge « Centre » ;
 - d'octroyer à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de Fr. 111'000.00 ;
 - de financer cet achat par la trésorerie courante ou recours à l'emprunt si nécessaire ;
 - d'amortir cet investissement sur 10 ans, à raison d'un montant annuel de Fr. 11'100.00, la première fois l'année suivant la fin des travaux.

- Préavis N°12/2023 - Arrêté d'imposition 2024

d'accepter l'arrêté d'imposition pour l'année 2024 tel que présenté avec un taux d'imposition de 71% par rapport à l'impôt cantonal de base.

Ainsi délibéré en séance du dix octobre deux mille vingt-trois.

Le Président,

Blaise Vuille



La secrétaire,

Catherine Poncelet